



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Six, le 23 juin

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de Monsieur Fabrice TREPCZYNSKI, Maire,

En suite de convocation en date du 17 juin 2026,

Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés suivants :

- Madame Ghislaine DUPUIS donne procuration à Monsieur Yannick PAPA
- Madame Jeannine TACQUET donne procuration à Madame Geneviève GUEYDON
- Madame Catherine WILLE donne procuration à Monsieur David GUIDÉ

Madame Christelle LION est désignée secrétaire de séance

Objet : Attribution de subventions exceptionnelles

Vu le courrier enregistré le 21 mai dernier de Madame Colette BATALKA, Présidente du Comité des Fêtes de la Cité Hollandaise sollicitant une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 100,00 € pour couvrir les frais engagés à l'occasion de la distribution de leur colis aux aînés. Considérant que ces frais ont été engagés avant la décision d'attribution de la subvention annuelle et qu'ils sont de nature à compromettre le bon fonctionnement de l'association,

Vu le courrier enregistré le 27 mai dernier de Monsieur Richard VERHILLE, Président de l'ASTT, sollicitant une subvention exceptionnelle motivée par l'achat de maillots de compétition et de nouvelles tables.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- De verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 100 € au profit de l'association Comité des Fêtes de la Cité Hollandaise,
- D'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 500,00 € pour faire face à l'acquisition des équipements envisagés.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 24 juin 2026



Le Maire,

Fabrice TREPCZYNSKI